



## VILLE D'ERQUINGHEM-LYS

-59193-

Téléphone : 03.20.77.15.27/03.20.77.87.95

(L.D Secrétariat)

E mail : contact@ville-erquinghem-lys.fr

**Année 2024**

### **DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

Vous avez besoin de réserver le stationnement, la chaussée, le trottoir pour réaliser des travaux sur un bâtiment, pour effectuer un déménagement, un emménagement.

Une autorisation de stationnement (de type arrêté municipal d'occupation du domaine public temporaire) est obligatoire.

La demande doit être transmise au service « Urbanisme, arrêtés municipaux), 15 jours ouvrables avant le début de votre intervention.

A déposer en Mairie (Service Accueil / Etat-civil), à renvoyer par mail aux adresses mails suivantes : contact@ville-erquinghem-lys.fr et /ou urbanisme@ville-erquinghem-lys.fr.

Les panneaux d'interdiction de stationner ou tout autre dispositif affichant l'arrêté doivent être fournis et posés par le demandeur.

#### **Champs obligatoires à compléter**

#### **NOM / PRENOM ou SOCIETE**

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_

Société, \_\_\_\_\_

#### **ADRESSE**

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_, VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

E MAIL \_\_\_\_\_

#### **ADRESSE D'INTERVENTION DES TRAVAUX (EMMENAGEMENT / DEMENAGEMENT)**

N° \_\_\_\_\_, VOIE \_\_\_\_\_

COMPLEMENT D'ADRESSE \_\_\_\_\_

*(Toute demande d'occupation doit concerner le territoire d'ERQUINGHEM-LYS)*

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

Heure de début : \_\_\_\_\_ Heure de fin : \_\_\_\_\_

Voie publique libérée le soir : Oui  Non

Voie publique libérée le week-end : Oui  Non

## VILLE D'ERQUINGHEM-LYS

-59193-

Téléphone : 03.20.77.15.27/03.20.77.87.95

(L.D Secrétariat)

E mail : contact@ville-erquinghem-lys.fr

### NATURE DES TRAVAUX

---

#### NATURE DE L'OCCUPATION

Emménagement :  Déménagement :

Camion remorque :  Véhicule utilitaire :  Véhicule léger :  Monte Meuble :

Surface de stationnement à réserver en mètre ou nombre de place : \_\_\_\_\_

Clôture de chantier / barricade :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Echaudage :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Bennes :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Grue ou nacelles :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Grue à tour :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Cabane de chantier :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Dépôt de matériaux :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Véhicule d'approvisionnement ou d'évacuation :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Echelle :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Zone de stockage :  \_\_\_\_\_ mètres linéaires

Autres :  Si oui, précisez \_\_\_\_\_

#### ZONE DE L'OCCUPATION

Trottoir :

Stationnement :

Chaussée :

Autres :  Si oui, précisez \_\_\_\_\_

#### Complément d'informations

J'accepte les conditions conformément aux règles d'occupation du domaine public applicables au territoire de la commune d'Erquinghem-Lys.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat Général. La commune s'engage à utiliser ces informations uniquement dans le cadre du traitement de votre demande. Les informations personnelles vous concernant ne seront en aucun cas, divulguées à des tiers.